



## République Française

### COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

LE 24 SEPTEMBRE 2024

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, dûment convoqué le mercredi 18 septembre 2024, s'est réuni dans la salle consulaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles – 268, route du Suet - 74350 CRUSEILLES, sous la présidence de M. Xavier BRAND, Président

**Etaient présents ou représentés :**

***Commune d'Allonzier la Caille***

Mme Claire MEGARD, Mme Catherine SGRAZZUTTI, Mme Cécilia HORCKMANS

***Commune d'Andilly***

M. Vincent HUMBERT

***Commune de Cernex***

M. Vincent TISSOT

***Commune de Cercier***

M. Patrice PRIMAULT

***Commune de Copponex***

M. Julian MARTINEZ, Mme Geneviève NIER

***Commune de Cruseilles***

Mme Sylvie MERMILLOD, M. Claude ANTONIELLO, M. Bernard DESBIOLLES,  
Mme Sonia BRIFFAZ, Mme Valérie PERAY *procuration*, M. Jérôme JONFAL

***Commune de Cuvat***

Mme Julie MONTCOUQUIOL, M. Philippe CLERJON

***Commune du Sappey***

M. Pierre GAL

***Commune de Menthonnex en Bornes***

Mme Nathalie HENRY

***Commune de Saint-Blaise***

Mme Christine MEGEVAND

***Commune de Villy le Bouveret***

M. Jean-Marc BOUCHET

***Commune de Villy le Pelloux***

Mme Charlotte BOETTNER

***Commune de Vovray-en-Bornes***

M. Xavier BRAND

**Quorum** : nombre total de délégués en exercice 28 ; présents ou représentés : 22 Absents : 6

**Secrétaire de séance** : Mme Sylvie MERMILLOD

**Date d'affichage** : 26 SEP. 2024

**OBJET** : ETUDE DE FAISABILITE POUR LE DEVELOPPEMENT D'UN RESEAU DE CHALEUR A LA  
COMMUNE DE CRUSEILLES

# ETUDE DE FAISABILITE POUR LE DEVELOPPEMENT D'UN RESEAU DE CHALEUR A LA COMMUNE DE CRUSEILLES

Vu l'exposé de Monsieur Jean-Marc BOUCHET, Conseiller Délégué à la transition écologique ;

Le Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie (SYANE) envisage de réaliser, dans le cadre de son programme 2024, une étude de faisabilité pour le développement d'un réseau de chaleur à la Commune de Cruseilles (dont le plan de financement figure sur le tableau en annexe).

Une proposition de plan de financement de l'opération d'étude de faisabilité a été reçue par courrier n° EnR/FC/BL/24/046 du 16/09/2024. Le financement de l'opération sera assumé par le SYANE qui appellera auprès de la CCPC sa participation après remise des livrables de l'étude par le prestataire.

Le projet d'étude de faisabilité bénéficiera d'une aide de la part de l'Agence de la transition écologique - Auvergne-Rhône-Alpes – Lyon « ADEME » qui sera comptabilisée dans la part du SYANE.

Le pourcentage du financement sera composé comme suit :

- 70 % du montant de l'étude est assumé par le SYANE (intégrant une aide de l'ADEME) ;
- 30 % à la charge de la CCPC.

Le décompte final de l'opération sera alors établi selon les modalités et les taux en vigueur et dans la limite des montants délibérés par le conseil communautaire.

La contribution au budget de fonctionnement du SYANE fera l'objet d'un règlement séparé de la part de la collectivité. Le montant sera recouvré après établissement du décompte final de l'opération, selon les modalités et les taux en vigueur :

- Montant total de l'étude estimé à : 15 004,20 € TTC.
- Participation financière du SYANE intégrant l'aide de l'ADEME : 10 502,94 € TTC.
- Participation financière communautaire s'élevant à : 4 501,26 € TTC.
- Contribution au budget de fonctionnement du SYANE s'élevant à : 450.00 € TTC.

Le montant sera recouvré après établissement du décompte final de l'opération, selon les modalités et les taux en vigueur.

Vu l'exposé de Monsieur Jean-Marc BOUCHET, Conseiller Délégué à la transition écologique ;

Considérant l'opportunité d'une étude de faisabilité pour le développement d'un réseau de chaleur sur la commune de Cruseilles et afin de permettre au Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie (SYANE) de lancer la procédure de réalisation des études.

Envoyé en préfecture le 25/09/2024

Reçu en préfecture le 25/09/2024

Publié le 26 SEP. 2024

ID : 074-247400112-20240924-DEL\_2024\_82-DE

2024-82 TRANSITION ECOLOGIQUE/ ETUDE DE FAISABILITE POUR LE DEVELOPPEMENT D'UN RESEAU DE CHALEUR A LA COMMUNE DE CRUSEILLES

**Le Conseil Communautaire  
de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles,  
entendu l'exposé du Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- **APPROUVE** le plan de financement de l'opération à programmer figurant en annexe et sa répartition financière proposée :
- Montant total de l'étude estimé à : 15 004,20 € TTC,
  - Participation financière communautaire s'élevant à : 4 501,26 € TTC,
  - Contribution au budget de fonctionnement du SYANE s'élevant à : 450,00 € TTC.
- **S'ENGAGE** à verser au Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie (SYANE) le montant de la contribution au budget de fonctionnement (3 % du montant TTC) des honoraires divers, sous forme de fonds propres lors de l'émission du décompte final de l'opération
- **S'ENGAGE** à verser au Syndicat, sous forme de fonds propres, la participation (hors contribution au budget de fonctionnement) à la charge de la CCPC lors de l'émission du décompte final de l'opération
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer le plan de financement et tous les documents et pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération

La Secrétaire de Séance  
Sylvie MERMILLOD

Acte certifié exécutoire le :

26 SEP. 2024

Le Président  
Xavier BRAND



Envoyé en préfecture le 25/09/2024

Reçu en préfecture le 25/09/2024

Publié le

ID : 074-247400112-20240924-DEL\_2024\_82-DE

SLOW



Monsieur Xavier BRAND  
Président de la COMMUNAUTE DE  
COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES  
268 route du Suet  
74350 CRUSEILLES

Poisy, le 16/09/2024

N Ref : EnR/FC/BL/24/046

Objet : Proposition de plan de financement

Opération : Étude de faisabilité pour le développement d'un réseau de chaleur -  
Cruseilles

PJ : 2

Interlocuteur technique : Maxime ANCHISI

Interlocuteur administratif : Laurence BONTEMS

Monsieur le Président,

*Xavier Brand*

Le Syndicat des Energies et de l'Aménagement numérique de la Haute-Savoie envisage de réaliser sur le territoire de votre collectivité, au titre du programme de l'année 2024, l'opération citée en objet.

Je vous adresse le plan de financement prévisionnel correspondant synthétisé dans le tableau annexé à la présente et accompagné d'un projet de texte de délibération de votre conseil communautaire.

Le SYANE assure le financement de l'opération et appellera auprès de la collectivité sa participation après remise des livrables de l'étude par le prestataire. Votre décompte final de l'opération sera alors établi selon les modalités et les taux en vigueur et dans la limite des montants délibérés par votre conseil communautaire.

D'autre part, vous noterez que la contribution au budget de fonctionnement du SYANE fait l'objet d'un règlement séparé de la part de la collectivité. Le montant sera recouvré après établissement du décompte final de l'opération, selon les modalités et les taux en vigueur.



Envoyé en préfecture le 25/09/2024

Reçu en préfecture le 25/09/2024

Publié le

ID : 074-247400112-20240924-DEL\_2024\_82-DE

S'LO



Pour permettre l'inscription de l'opération au programme de l'année 2024 et d'engager les procédures administratives préalables au démarrage de la mission, nous vous invitons donc à retourner dans les meilleurs délais au SYANE, une copie de la délibération.

L'ordre au bureau d'études de démarrer l'étude sera ensuite délivré.

Les services du Syndicat restent à votre écoute pour tout renseignement complémentaire éventuel que vous souhaiteriez obtenir. Dans cette attente, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Joël BAUD-GRASSET  
Président



**Syane**  
ÉNERGIE & INGENIERIE



[www.syane.fr](http://www.syane.fr)

2107 route d'Annecy  
74330 Poisy

04 50 33 50 60  
[info@syane.fr](mailto:info@syane.fr)



Envoyé en préfecture le 25/09/2024

Reçu en préfecture le 25/09/2024

Publié le

ID : 074-247400112-20240924-DEL\_2024\_82-DE

S'LO

# ANNEXE – PLAN DE FINANCEMENT DU SYANE POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE DE FAISABILITE D'UN RESEAU DE CHALEUR A LA COMMUNE DE CRUSEILLES

**Commune** : COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE CRUSEILLES  
**N° de contrat** : 24015  
**N° Sedit** : CCPC24014C  
**Date** :



## PLAN DE FINANCEMENT PROGRAMME 2024

Étude de faisabilité pour le développement d'un réseau de chaleur - Cruseilles

Votre interlocuteur technique : Maxime ANCHISI  
Votre interlocuteur administratif : Laurence BONTEMIS

Numéro d'opération :					REPARTITION DU FINANCEMENT										
Opération :					Participation du SYANE				Participation de la collectivité						
Étude de faisabilité pour le développement d'un réseau de chaleur - Cruseilles															
Cette opération	Année de la demande d'intervention	N° de la demande d'intervention	Sous-opération	Nature	Montant HT de la dépense	TVA	Montant TTC de la dépense	Taux de participation sur montant HT	Participation sur montant HT	TVA à charge du SYANE	Total SYANE	Taux de participation sur montant HT	Participation sur montant HT	TVA à charge de la collectivité	Total de la collectivité
EF	24	00	00	Étude de faisabilité pour le développement d'un réseau de chaleur - Cruseilles	12 603,50 €	2 500,70 €	15 004,20 €	70%	8 752,45 €	1 750,49 €	10 502,94 €	30%	3 751,05 €	750,21 €	4 501,26 €
TOTAL					12 603,50 €	2 500,70 €	15 004,20 €		8 752,45 €	1 750,49 €	10 502,94 €		3 751,05 €	750,21 €	4 501,26 €
Contribution au budget de fonctionnement du SYANE à la charge de la collectivité : 3 % du montant total TTC															
450 €															

La participation de la collectivité et la contribution au budget de fonctionnement du SYANE feront l'objet d'un recouvrement séparé sous forme de fonds propres lors de l'émission du décompte final de l'opération.